

**Les maires et élus
locaux en
Hauts-de-France
se mobilisent
pour aider
les jeunes,
particulièrement
touchés par la
crise sanitaire**

SOMMAIRE

1.	CONTEXTE	4
2.	LES MISSIONS LOCALES DES HAUTS DE FRANCE	6
2.1	Le rôle de l'Arefie	6
2.2	La vocation des Missions Locales	7
3.	L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES	8
3.1	Un accompagnement sur mesure dans tous les domaines de la vie	8
3.2	Le premier accueil des jeunes en mission locale	8
3.3	Zoom sur le PACEA	9
3.4	Zoom sur la garantie jeunes	10
3.5	L'accompagnement des jeunes en chiffres	11
4.	LE REPERAGE DES INVISIBLES	12
3.6	Le plan d'investissement dans les compétences	12
3.7	Le PIC « repérer et mobiliser les publics « invisibles » et en priorité les plus jeunes d'entre eux »	13
3.8	La campagne de communication «Laisse pas trainer ton futur»	14

La France sort d'une période de confinement et de lutte contre une épidémie sans précédent : le monde économique a été bouleversé et fragilisé, et les inégalités se sont creusées, risquant de marginaliser davantage les populations les plus fragiles.

Les outils territoriaux que sont les Missions Locales sont restés mobilisés pendant toute cette période, permettant à plus de 150 000 jeunes de rester en contact avec leur conseiller pendant le confinement. Cette relation fut indispensable pour rassurer, mobiliser et éviter que les jeunes ne tombent dans « l'invisibilité ». Les structures du réseau ont devant elles un chantier d'envergure pour accompagner les publics, les entreprises, les acteurs...

Les élus locaux, qui ont été aux premières loges de la lutte collective pour combattre le virus, seront aussi aux premières loges de la lutte pour la reconquête d'un développement vertueux de leurs territoires et pour la participation de tous les concitoyens à cette nécessaire reconstruction.

Dans le sillage des annonces gouvernementales, toutes les mesures seront prises pour permettre aux jeunes de trouver des réponses adaptées à leur besoin, auprès des Missions Locales des Hauts-de-France, vers l'insertion et l'emploi.

En effet, à l'heure de la rentrée 2020, la crise sanitaire est toujours d'actualité et l'accompagnement des jeunes revêt une importance capitale. Qu'ils soient isolés, en difficultés, en pertes de repères ou décrocheurs, le gouvernement se mobilise pour ne laisser personne « sur le bord de la route », pour reprendre les termes d'Elisabeth Borne, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

Plusieurs mesures sont mises en place dont le plan « #1 jeune1 solution », présenté le 23 juillet, qui s'inscrit dans le cadre du plan de relance économique de 100 milliards d'euros hissant la lutte contre le chômage et la préservation de l'emploi en priorité absolue.

Le gouvernement a notamment prévu d'accompagner les jeunes éloignés de l'emploi en construisant 300 000 parcours d'insertion sur mesure. Il prévoit entre autre une augmentation importante des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi (Garantie Jeunes et PACEA)¹.

En tant qu'acteurs clés de l'accompagnement des jeunes, les missions locales ont aujourd'hui, plus que jamais un rôle primordial à jouer et pour mettre en œuvre ces parcours.

En plus de ce plan gouvernemental, la rentrée 2020 est indissociable du décret du 6 août 2020 portant l'obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans², dans le but de ne laisser aucun jeune « dans une situation où il serait ni en études, ni en formation, ni en emploi ».

¹ Dossier de presse du 23 juillet 2020 « #1JEUNE1SOLUTION Au sortir de la crise de la Covid-19, accompagner les 16-25 ans pour construire leur avenir »

² Décret no 2020-978 du 5 août 2020 relatif à l'obligation de formation des jeunes de seize à dix-huit ans.

L'AREFIE et les missions locales des Hauts-de-France sont particulièrement impliquées sur ce sujet. Une grande campagne de communication « laisse pas trainer ton futur » a débuté depuis le 24 août 2020, afin de toucher ces jeunes dits « invisibles » et de les aider à s'orienter vers la mission locale la plus proche de chez eux pour y trouver un accompagnement personnalisé.

C'est dans ce contexte que Monsieur Godefroy et Monsieur Fontaine, coprésidents de l'AREFIE ont pris la parole, accompagnés des élus locaux, le 30 septembre 2020, pour présenter leur action, en particulier au travers des missions locales qu'ils président.

LE ROLE DE L'AREFIE

L'AREFIE Hauts-de-France a été créée en janvier 2016 dans le contexte de fusion des deux anciennes régions : Nord-Pas-de-Calais et Picardie.

Les élus des collectivités locales qui président les missions locales, les maisons de l'emploi et les plans locaux pour l'insertion et l'emploi, ont constitué l'AREFIE pour devenir une **force d'initiative reconnue pour promouvoir l'emploi sur les territoires et l'accompagnement des populations.**

L'AREFIE REPRÉSENTE, COORDONNE ET ANIME :

42 Missions Locales

Mise en œuvre des politiques d'emploi et d'insertion des jeunes dans le cadre d'un accompagnement global sur chaque territoire de la région

29 Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi

Prise en charge de l'accompagnement des publics en voie d'exclusion en vue d'une insertion professionnelle durable

23 Maisons De l'Emploi

Contribution à l'anticipation des mutations économiques et au développement local de l'emploi.
Coordination des acteurs de l'emploi dans le cadre de plans d'actions partagés

Soit près d'une soixantaine de structures au total (*)
Et environ 1 800 salariés en équivalents temps plein, dont 1 500 pour les missions locales

(*) certaines structures peuvent porter deux ou trois outils territoriaux.

L'AREFIE effectue un **travail en réseau** bâti sur un **mode contributif et collaboratif** des structures. L'équipe opérationnelle de l'AREFIE anime des groupes de travail composés de professionnels du réseau référents de différentes thématiques :

- L'emploi et les relations avec les entreprises
- Le parrainage
- La formation des publics
- La promotion de la santé
- Le système d'information I-Milo
- La gestion des RH et la gestion administrative et financière
- La communication
- Le PACEA
- La Garantie Jeunes
- ...

A ces groupes de travail s'ajoutent les réunions plénières des directions des structures adhérentes.

LA VOCATION DES MISSIONS LOCALES

LES MISSIONS AUPRÈS DES JEUNES

Les missions locales proposent aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, un accompagnement personnalisé s'appuyant sur des entretiens individuels, mais aussi des actions collectives au service de leur recherche d'emploi et de leur développement personnel.

Cet accompagnement global a pour but de permettre aux jeunes de :

- Faire le point sur leurs connaissances et compétences
- Définir et mettre en œuvre leur projet professionnel
- Rechercher une formation adaptée à leurs besoins : remise à niveau, formations qualifiantes, certifications professionnelles...
- Maîtriser les techniques de recherche d'emploi : ciblage d'offres, élaboration de CV, lettres de motivation, simulation d'entretiens...
- Faciliter leurs contacts avec les employeurs : découverte de secteurs d'activités et métiers par des visites ou immersions en entreprises, réalisation de stages, participation à des forums...
- Bénéficier d'un accompagnement dans la création ou reprise d'une activité ou d'une entreprise
- Participer à des séjours dans d'autres pays pour découvrir d'autres cultures et acquérir de nouvelles compétences
- Devenir autonome dans leurs démarches de la vie quotidienne, en matière de santé, de logement, de mobilité, d'aides financières, de citoyenneté, de sport, de culture et de loisirs

Les missions locales faisant partie du service public de l'emploi, leurs interventions auprès des jeunes sont réalisées de manière totalement gratuite.

Les conseillers des missions locales sont tenus au respect de la plus stricte confidentialité sur les informations qu'ils échangent avec les jeunes qu'ils accompagnent.

LES MISSIONS AUPRÈS DES ENTREPRISES

Les missions locales accompagnent également les employeurs de leur territoire - entreprises, collectivités, et associations - et les conseillent dans leurs recrutements.

Les équipes des missions locales maîtrisent tous les volets des dispositifs et mesures des politiques publiques d'aide à l'emploi et à la formation. Elles connaissent aussi parfaitement les jeunes accompagnés.

Ainsi, par leurs conseils et actions, les missions locales apportent des solutions concrètes et adaptées aux besoins de recrutement et d'emploi de chaque entreprise, notamment les TPE et PME de leur territoire.

L'appui aux employeurs n'est pas dissocié de l'appui apporté aux jeunes ; ils se complètent et se soutiennent.

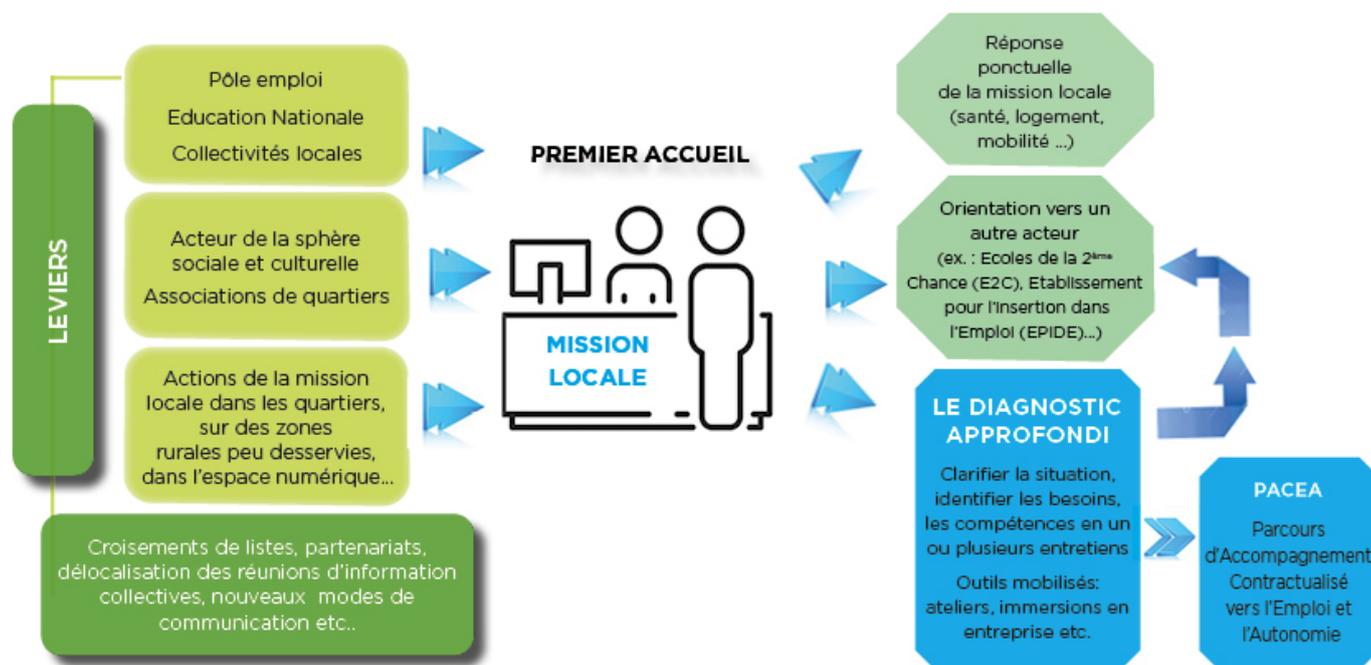
Faciliter le contact avec les employeurs ne se limite pas à placer des jeunes qualifiés. Elles proposent aux employeurs une logique de co-construction de la démarche de recrutement. De l'identification des besoins de recrutement jusqu'au suivi du jeune dans sa prise de poste, avec l'employeur, **la mission locale est un acteur à part entière du processus d'intégration du jeune dans l'emploi.**

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE DANS TOUS LES DOMAINES DE LA VIE EN VUE DE L'INSERTION ET L'EMPLOI

La Mission Locale a vocation à aider et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans tous les domaines de leur quotidien : orientation, formation, apprentissage, emploi, logement, mobilité, santé, et plus encore !

Chacun peut y trouver les réponses adaptées à ses besoins et avoir accès à des aides financières dans le cadre de dispositifs tels que le **PACEA** ou la **Garantie Jeunes**.

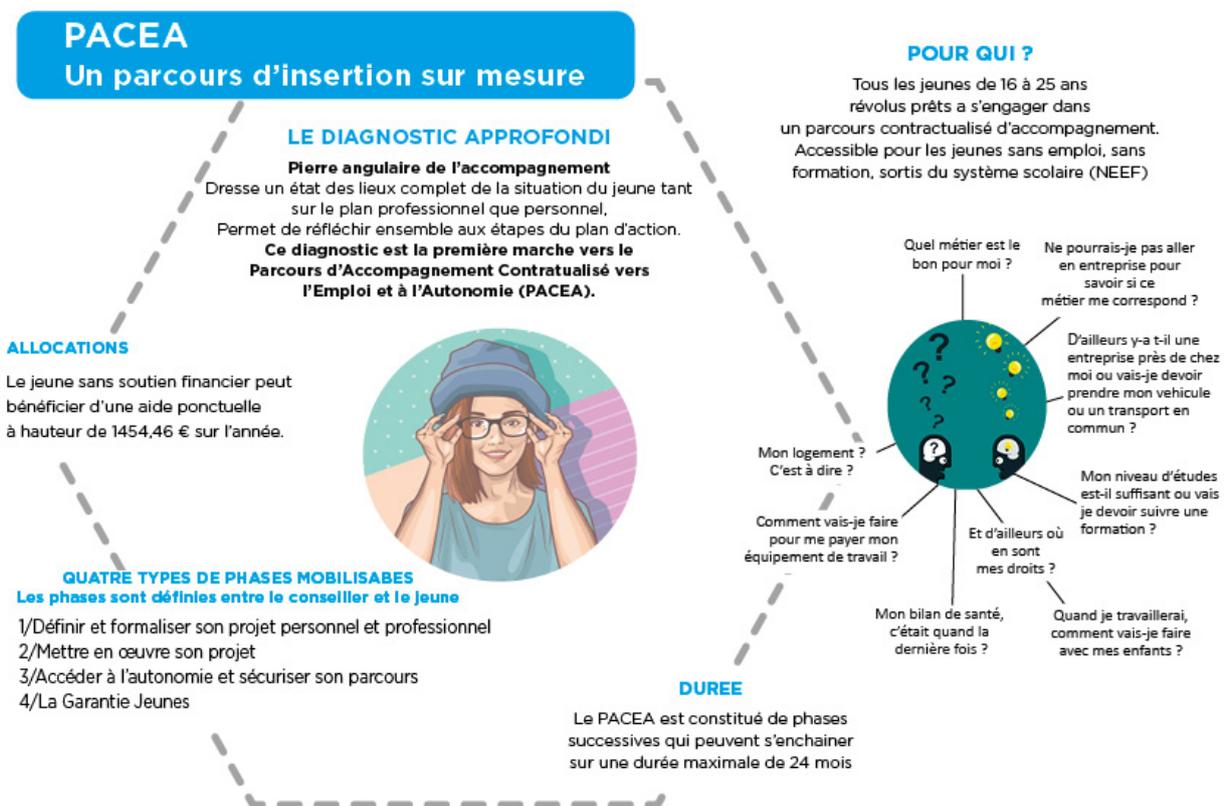
LE PREMIER ACCUEIL DES JEUNES EN MISSION LOCALE



ZOOM SUR LE LE PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT CONTRACTUALISÉ VERS L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE (PACEA)

Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) constitue le cadre contractuel et unique de l'accompagnement des jeunes.

Le PACEA est adaptable à la situation et aux besoins de chaque jeune. Il est constitué de phases successives qui peuvent s'enchaîner sur une durée maximale de 24 mois. Avant ce terme, la sortie du PACEA est conditionnée à l'acquisition de l'autonomie du jeune.



Le plan gouvernemental #1jeune1solution prévoit une augmentation importante des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi tels que le PACEA.

L'impact attendu est de permettre **80 000 nouveaux parcours d'accompagnement PACEA** (340 000 initialement programmés) **pour 2021**.

Les dotations au soutien financier des jeunes suivis dans ce cadre seront substantiellement augmentées³.

³Dossier de presse du 23 juillet 2020 « #1JEUNE1SOLUTION Au sortir de la crise de la Covid-19, accompagner les 16-25 ans pour construire leur avenir »

ZOOM SUR LA GARANTIE JEUNES

La Garantie Jeunes est la phase du PACEA la plus intense en terme d'accompagnement.

Elle a largement fait ses preuves puisque **19 mois après le début du parcours, 41% des bénéficiaires sont en emploi, soit près de la moitié.** En plus de l'entrée en emploi et de l'acquisition d'une véritable expérience professionnelle, ce dispositif permet aux jeunes de gagner en autonomie, en estime d'eux-mêmes et de renouer un lien social⁴.

Elle s'adresse aux **jeunes de 16 ans à 25 ans**, indépendants, c'est-à-dire qui ne reçoivent pas d'aide financière de leurs parents, qu'ils vivent chez eux ou pas.

Pour en bénéficier, ces jeunes ne doivent être ni en emploi (sauf pour les travailleurs en situation de handicap), ni en études, ni en formation pas (NEET) et leurs ressources ne doivent pas dépasser 497 € mensuels.

Pour la mettre en œuvre, un contrat est signé entre le jeune et la mission locale. Ce dispositif s'accompagne d'une aide financière.



Concernant la Garantie Jeunes le plan gouvernemental #1jeune1solution prévoit une **augmentation de 50% des places** dans ce dispositifs, soit **50 000 places en plus** des 100 000 initialement programmées **pour 2021.**

De plus, Les jeunes en difficulté bénéficiaires de la Garantie Jeunes percevront systématiquement une allocation de 497€, cumulable avec la rémunération de stagiaire de la formation⁴.

⁴ Dossier de presse du 23 juillet 2020 « #1JEUNE1SOLUTION Au sortir de la crise de la Covid-19, accompagner les 16-25 ans pour construire leur avenir »

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN CHIFFRES

42

Missions Locales dans
les Hauts-de-France

900

points d'accueil

174 886

jeunes en contact avec les 42 missions locales
entre le 1er janvier et le 31 août 2020

22 713

jeunes entrés en emploi (alternance comprise)
entre le 1er janvier et le 31 août 2020

ZOOM SUR LA PÉRIODE DE CONFINEMENT

155 291

jeunes en contact avec leur structure

47 058

jeunes accompagnés

674 102

échanges réalisés (téléphone, mail, tchat, sms)

69 796

entretiens individuels à distance menés

LE PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES

Présenté en 2017 par le Premier Ministre, le **Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC)** est le deuxième grand plan engagé par le Gouvernement pour accélérer les transformations écologiques, numériques et moderniser l'action publique.

Pour la mise en œuvre de cet axe, l'Etat a engagé 15 milliards d'euros sur le quinquennat 2018-2022. Le PIC a deux objectifs principaux :

1. Amener deux millions de demandeurs d'emploi, dont un million de jeunes, en particulier les moins qualifiés, vers un accès à la formation et à l'emploi
2. Accélérer la transformation du système de la formation professionnelle.

Le PIC est mis en œuvre par l'Etat, en coopération avec les Régions : il se décline dans des Pactes Régionaux d'Investissement dans les Compétences (PRIC) contractualisés entre l'Etat et les Régions qui y associent les partenaires régionaux.

L'Etat et la Région ont décidé d'investir 1,5 milliard d'Euros pour la transformation des compétences en Hauts-de-France entre 2019 et 2022.

Le PRIC cible prioritairement :

- Les jeunes, les publics de bas niveaux de qualification et les personnes en situation de handicap
- Les territoires fragilisés : Sambre-Avesnois, Thiérache, bassin minier, quartiers de la politique de la ville, zones rurales fragilisées
- Les filières stratégiques régionales : la sidérurgie, l'industrie automobile, l'industrie agroalimentaire... et l'accompagnement des mutations liées aux transitions numériques et écologiques.

L'investissement dans le Pacte va également permettre de financer **22 000 entrées supplémentaires en formation par an**.

A ce titre, l'AREFIE et le réseau des missions locales et des PLIE ont été retenus sur l'appel à projets régional « Repérer et mobiliser les invisibles ».

Des actions de repérage sont donc mises en place depuis septembre 2019 sur l'ensemble du territoire régional.

LE PIC « REPÉRER ET MOBILISER LES PUBLICS « INVISIBLES » ET EN PRIORITÉ LES PLUS JEUNES D'ENTRE EUX »

UN LEVIER À DISPOSITION DES MISSIONS LOCALES POUR RENFORCER LE REPÉRAGE DES JEUNES

Dans le cadre du PIC, les membres du consortium ont défini trois types d'actions de repérage « socles » afin d'aller vers les jeunes de 16 à 29 ans et de mailler le territoire :

- **Action 1** : assurer des actions de repérage auprès du grand public par des opérations éphémères et attractives dans les quartiers et les zones rurales.

Exemples d'actions : organisation d'événements sportifs (futsal, laser game), installation de villages emploi - formations éphémères dans les zones rurales

- **Action 2** : aller vers les jeunes, mailler les espaces de vie, coopérer avec les partenaires, mobiliser des jeunes comme « ambassadeurs ».

Exemples d'actions : tenue de permanences dans les centres sociaux ou locaux d'associations, opération de street-marketing par des jeunes ambassadeurs

- **Action 3** : créer un média en collaboration avec les jeunes pour toucher les « invisibles » en situation d'exclusion sociale.

Exemples d'actions : Création d'une webradio, repérage de jeunes sur les plateformes de jeux en ligne

Dans le cadre de ce PIC, une grande campagne de communication a été lancée le 24 août 2020.

LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION « LAISSE PAS TRAINER TON FUTUR »

**LAISSE PAS TRAINER
TON FUTUR**

UNE CAMPAGNE DE RENTRÉE POUR REPÉRER LES JEUNES « INVISIBLES » DES HAUTS -DE- FRANCE.

Parallèlement aux dispositifs lancés pour lutter contre le chômage des jeunes, les 31 missions locales et PLIE réunis en consortium dans les Hauts-de-France s'attaquent à ce fléau en amont. A travers une grande campagne lancée le 24 août, orchestrée par l'AREFIE pilote du consortium, elles se lancent à la recherche des 16-29 ans qui sont sortis des radars et n'apparaissent donc dans aucune catégorie ou statistique officielle. On les appelle « les invisibles ».

C'est grâce à un véritable travail de fourmis, sur le terrain et sur les réseaux sociaux, que les missions locales réussissent à les identifier un par un pour pouvoir les raccrocher à des parcours et les accompagner dans leur recherche de solutions.

A travers cette campagne de rentrée, l'AREFIE accentue et accélère ce travail dans une démarche participative et proactive de repérage des jeunes « sortis des radars » des quatre coins de la Région. Pour les toucher, la campagne se décline sur les réseaux sociaux et a sa propre page web, [www.laissepastrainerntonfutur .fr](http://www.laissepastrainerntonfutur.fr), sur laquelle les jeunes peuvent trouver la Mission Locale la plus proche de chez eux.

ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LEUR PARCOURS VERS L'EMPLOI ET LA SÉCURISATION DE LEUR AVENIR



Au vu du contexte actuel, et des chiffres du chômage post-Covid, le slogan de la campagne « Laisse pas traîner ton futur » n'a jamais été aussi lourd de sens. Re-nouer les liens avec les jeunes dit « invisibles » est une priorité afin de leur permettre de s'engager dans des parcours d'insertion, de formation, d'emploi mais aussi de recherche de logement, d'aide à la mobilité... Un seul objectif : sécuriser leur avenir.

Les dernières aides de l'Etat pour l'emploi des jeunes valorisent par exemple le principe de l'apprentissage avec 3 000 places disponibles dans les Hauts-de-France, mais là encore pour sensibiliser les candidats potentiels, il faut pouvoir les repérer, les rencontrer et donc les connaître. Et c'est bien là tout l'enjeu de cette rentrée !

QUI SONT CES INVISIBLES ?

Chaque histoire est unique et il n'existe donc pas de portrait type de ces invisibles. Leur point commun, c'est qu'ils ne sont pas scolarisés, ni en formation, ni en emploi (NEET). Il peut s'agir de décrocheurs qui abandonnent l'école, ou de jeunes diplômés qui lâchent les études après le bac. Ils sont issus de milieux très différents et vivent aussi bien en ville que dans des zones rurales. Il est essentiel de leur faire prendre conscience que les conseiller(e)s des Missions Locales peuvent les aider mais également de faire évoluer leur représentation des institutions qui peuvent leur être utiles.

C'est là le deuxième enjeu de la campagne : valoriser le « savoir-faire » et le travail de terrain assuré localement par les 900 points d'accueil dont dispose le réseau des Missions Locales en Hauts-de-France. Cette proximité est en effet indispensable pour mettre en oeuvre et assurer le suivi des aides et des dispositifs imaginés à l'échelle nationale.

UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR-MESURE

Quoi de plus efficace pour une campagne que de raconter de vraies histoires ? C'est en partant de ce postulat que huit jeunes de 16 à 29 ans ont été choisis pour l'incarner. Des habitants des Hauts-de-France aux profils très différents, issus de zones rurales ou plus urbaines et dont les parcours révèlent les grandes difficultés rencontrées par la majorité d'entre eux mais mettent aussi en lumière les réussites obtenues, entre autre, grâce à l'accompagnement des missions locales.

C'est donc à travers, Brando, Brandon, Bryan, Caroline, David, Jaimyson, Léa et Tassline, que l'AREFIE a décidé de délivrer son message aux jeunes, sortis du système, pour que jamais plus on ne les appelle les invisibles.



AREFIE

Siège: 79 Boulevard Carnot – Lille

Adresse postale: 3 rue des Hautes-Cornes – Amiens

www.arefaie.org

contact@arefaie.org

